

CHAM INSTRUMENTALE 2022

Collège Marie Curie Conservatoire Gustave Charpentier

Qu'est-ce qu'une CHAM ?

- C'est une Classe à Horaires Aménagés Musique, issue d'un partenariat privilégié entre le collège Marie Curie et le conservatoire Gustave Charpentier.

À qui s'adresse la CHAM ?

- À tout enfant motivé par une pratique instrumentale.

Pourquoi ?

- Pour suivre une formation scolaire et un apprentissage musical, en équilibrant temps scolaire / temps musique.

Comment cela s'organise-t-il ?

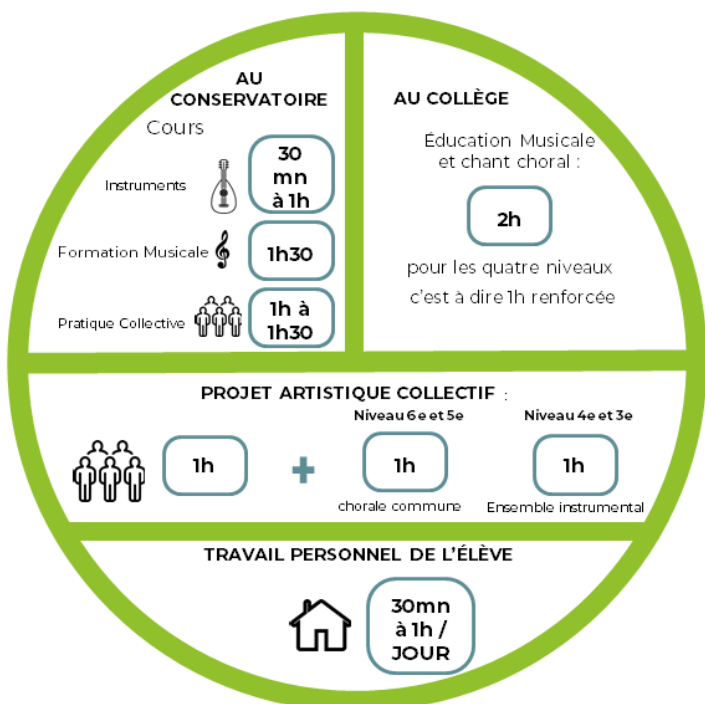
- Le collège libère les élèves 2 après-midis par semaine pour les cours du conservatoire et la pratique instrumentale personnelle.

Et pour l'élève ça signifie quoi ?

- S'engager sur les 4 années du collège pour une pratique musicale quotidienne et soutenue, en autonomie.

Peut-on entrer en CHAM, sans avoir fait de musique ?

- Débuter un instrument en 6^e CHAM, c'est possible, pour certains instruments, après tests du conservatoire, et à la condition d'un engagement fort dans un projet personnel.



**RÉUNION
D'INFORMATION**
Lundi 31 janvier à 19h30

**AUDITORIUM DU
CONSERVATOIRE**

Au conservatoire, j'ai cours avec les autres élèves du conservatoire ?

Oui, pour les cours d'instrument (individuels et collectifs). Par contre, en Formation Musicale les élèves CHAM sont regroupés par niveau, sur le temps scolaire libéré par le collège.

... et au collège avec ceux du collège ?

- Certaines classes sont mixtes (mi-CHAM, mi-cursus normal), d'autres regroupent tous les élèves CHAM du niveau.

Y a-t-il un cursus spécifique CHAM au conservatoire ?

- Non, les élèves CHAM suivent le même cursus que tout élève du conservatoire.

Est-ce plus cher que le cursus normal ?

- La CHAM étant un dispositif intégré à l'enseignement scolaire général gratuit et obligatoire, les élèves CHAM bénéficient de l'**exonération des droits d'inscription** (hormis location d'instrument) au conservatoire pour le cursus dans lequel ils ont été admis en CHAM.

Comment est suivi l'élève pendant sa scolarité ?

- Les évaluations du conservatoire sont intégrées au dossier scolaire. Le conservatoire siège au conseil de classe et assure avec le collège le suivi scolaire, musical et disciplinaire.

Qu'est-ce qui plaît le plus aux élèves CHAM ?

- Le spectacle qu'ils préparent tous ensemble, chaque année, avec les professeurs du conservatoire et du collège. Avec ce projet collectif, ils ont le privilège de vivre l'expérience artistique créative, de sa conception à sa réalisation.

Après un cursus CHAM peut-on poursuivre des études sans lien avec la musique ?

- Bien sûr ! Il ne s'agit pas d'une filière pré-professionnelle musicale. Les élèves ont accès à toutes les filières générales, technologiques et professionnelles.

Donnez-moi une bonne raison de me présenter en 6° CHAM ?

C'est la possibilité de **vivre sa passion pour la musique au sein du parcours d'enseignement général et dans une dynamique de groupe.**

COLLÈGE

Contact :
ce.0754706H@ac-paris.fr
21 rue Boinod Paris 18
www.ac-paris.fr/serail/jcms/s1_104666/fr/accueil

CONSERVATOIRE

Contact :
nathalie.brunet@paris.fr
29 rue Baudelique Paris 18
www.conservatoires.paris.fr/conservatoires/charpentier

COMMENT S'INSCRIRE ? DE JANVIER À MARS/AVRIL 2022 !

- Inscription en ligne :

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_2000149/deposer-en-ligne-un-dossier-d-affectation-ou-de-candidature-en-cursus-specifique?cid=p2_2301332

- Dérogation de secteur obligatoire : se renseigner auprès de l'école élémentaire (pas de demande de dérogation si établissement hors Paris) avant le